

Ministère bavarois de la Justice – 80097 München

Madame
Elizabeth M. Hardon
An der Hauptfeuerwache 4
80331 München

Votre réf. / Votre courrier du	A indiquer dans votre réponse, svp Notre réf. / Notre courrier du	Date
su15109ml – 0.4.2 du 7/12/2015	D5 – 3620 E – I – 13807/2015	4 janvier 2016

Objet : Manifestation de l'Union syndicale de l'Office européen des brevets (USOEB), le 10 décembre 2015, dans le Palais de Justice

Chère Madame Hardon,

Je vous remercie pour votre courrier susmentionné, dans lequel vous expliquez plus en détail les circonstances de la manifestation de l'USOEB, le 10 décembre dernier, devant le Palais de Justice de Munich.

J'imagine aisément combien la situation à l'Office européen des brevets, telle que vous me la décrivez, vous peine, vous et vos collègues. Toutefois, je vous demande de bien vouloir comprendre que je ne puisse pas encore m'exprimer sur cette affaire, car le Ministère bavarois de la Justice et l'Etat libre de Bavière n'ont aucune compétence en la matière. Comme vous le savez, l'Office européen des brevets (OEB) est une organisation internationale, avec un cadre légal international qui lui est propre. L'Allemagne n'est qu'un des 38 Etats membres de l'OEB, et n'y est représentée qu'au niveau fédéral.

Le 8 octobre dernier 2015, le gouvernement fédéral a fait savoir dans sa réponse à la question écrite posée par un membre du Bundestag (BT-Drs. 18/6301 (nouveau), pp. 23 et suivantes) que l'ambiance de travail à l'Office européen des brevets lui tenait très à cœur. Dans le but de faire progresser la situation, en particulier d'améliorer l'atmosphère des discussions, le Ministère fédéral de la Justice et de la protection des consommateurs (BMJV) a encouragé le Conseil d'administration de l'OEB à rouvrir le dialogue social. Le BMJV œuvre activement à améliorer la situation.

Adresse
Prielmayerstr. 7
Justizpalast
80335 München

Arrêt
RER, métro, tram :
Karisplatz (Stachus)

Téléphone général
(089) 5597-01

Fax
5597-2322

e-mail :
poststelle@stmj.bayern.de
Internet :
<http://www.justiz.bayern.de>

Le 18 décembre 2015, dans le cadre d'un entretien avec le Ministre fédéral de la Justice et de la protection des consommateurs, M. Heiko Maas, j'ai soulevé expressément la question. Monsieur le Ministre m'a assuré qu'il se pencherait sur le problème que vous dénoncez.

Cordiales salutations,

Winfried Bausback, MdL